



CEA SUBMISSION

2019 PRE-BUDGET CONSULTATIONS



Canadian
Electricity
Association

Association
canadienne
de l'électricité

Contact: Francis Bradley, Chief Operating Officer T:
613-230-5027 | bradley@electricity.ca

RECOMMANDATIONS POUR LE BUDGET 2019

Programmes particuliers

1. Recapitaliser les programmes de financement sursollicités de RNCan : Réseaux intelligents, Énergies renouvelables émergentes, Démonstrations d'infrastructures pour véhicules électriques et Énergie propre pour les collectivités rurales et communautés éloignées.
2. Allouer des fonds pour une stratégie sur les véhicules à émission zéro.
3. Accroître les investissements dans l'infrastructure énergétique du Nord.
4. Affecter des fonds pour l'élaboration d'une stratégie nationale d'électrification.

Politiques générales

- i. Pour attirer des investissements dans l'énergie propre, le Canada doit garantir un environnement financier concurrentiel.
- ii. Le Canada doit alléger son cadre de réglementation accablant.

L'électricité représente l'« avantage comparatif » du Canada dans la lutte contre les changements climatiques

Les membres de l'ACÉ se préparent à un avenir où les émissions de carbone seront limitées. Depuis 2000, notre secteur a réduit ses émissions de plus de 30 % et les réduira probablement de 30 % d'ici 2030. C'est plus que tout autre secteur industriel. Nous sommes maintenant à plus de 80 % sans GES, ce qui fait de notre secteur l'un des plus propres au monde. L'électricité peut contribuer à la transition de l'énergie propre au Canada grâce à l'électrification d'autres secteurs industriels.

L'électricité propre et son utilisation dans l'électrification de l'économie sont reconnues par le Conseil Génération Énergie dans son rapport intitulé *La transition énergétique du Canada*, comme la clé d'un réseau électrique presque sans carbone et l'atteinte de nos objectifs pour 2050. Le rapport souligne ce qui suit : « Il doit relever un plus grand défi, qui constitue également une importante occasion à saisir : mettre à profit cette longueur d'avance pour électrifier une plus grande partie de nos systèmes de chauffage, de nos transports et de nos procédés industriels. »

Cependant, l'électrification de l'économie canadienne ne sera ni facile ni bon marché. En 2018, sept des dix plus grands projets d'infrastructure sont dans le secteur de l'électricité, et représentent un investissement total de 68,125 milliards de dollars en immobilisations. De plus, le Conference Board du Canada estime qu'il faudra investir environ 350 milliards de dollars jusqu'en 2030, simplement pour renouveler l'infrastructure électrique existante. Il convient de souligner que ces investissements ne visent que le renouvellement de leurs actifs et ne nous permettront pas d'atteindre l'objectif du gouvernement qui est de produire 90 % de l'énergie sans émissions.

Il ne comprend pas non plus l'infrastructure nécessaire pour soutenir les véhicules électriques ni pour la quasi-élimination de la production à partir de combustibles fossiles. Cela pose problème, comme l'indique ECCC, parce qu'il faudra doubler ou tripler la production d'électricité propre simplement pour atteindre les objectifs de 2050. De plus, si le secteur de l'électricité doit atteindre davantage d'objectifs à court terme, comme les objectifs du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques du gouvernement, nous aurons besoin d'un soutien fédéral immédiat, ciblé et soutenu, dirigé par une stratégie nationale pour veiller à ce que notre pays remplisse sa mission.

En l'absence d'une stratégie bien réfléchie, soutenue par le gouvernement fédéral, l'augmentation des taux pourrait déclencher une réaction négative des contribuables dirigée contre les politiques climatiques du GC et donner de l'élan aux dirigeants des gouvernements provinciaux. Il s'agirait véritablement d'une situation mutuellement défavorable.

L'ACÉ demande au gouvernement fédéral de jouer un rôle de premier plan dans l'avenir de l'électricité propre au Canada.

Les projets novateurs et d'énergie propre comportent des risques, y compris un coût financier plus élevé par rapport aux solutions de rechange existantes, même s'ils produisent des avantages économiques et sociaux importants.

Le fait que les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux axent surtout leurs efforts sur le maintien des tarifs d'électricité au plus bas niveau possible exacerbe ce risque. L'ACÉ reconnaît que les services d'utilité publics doivent être économes, mais nous ne pouvons pas et ne devons pas construire demain un réseau électrique à bas prix. Nous devons plutôt construire l'infrastructure la plus solide possible.

Le fait d'avoir axé les efforts sur les coûts a fait en sorte que les organismes de réglementation hésitent à appuyer des projets pilotes, des technologies novatrices, des technologies renouvelables ou vertes et à étendre la desserte du réseau à des régions qui n'ont pas une masse critique suffisante de contribuables, comme le Nord du Canada. En fait, ces projets pilotes essuient souvent un refus. Ce manque d'incitatifs à l'innovation tend à entraver les progrès vers une électrification accrue et à étouffer l'esprit de concurrence de nos membres, qui tentent de trouver les technologies novatrices les plus concurrentielles pour alimenter les réseaux électriques de l'avenir. Cela crée également un « écart d'innovation » en matière de gouvernance qui provoque un désalignement des organes réglementaires et législatifs.

Le fait de permettre au secteur de l'électricité de se soustraire aux distorsions de la réglementation pourrait favoriser une volonté profonde d'innovation dans l'intérêt du pays et permettre au Canada de soutenir la concurrence en tant que fournisseur des solutions énergétiques propres qui sous-tendront l'économie de l'avenir. Le Centre d'excellence de l'ACÉ (www.electricity.ca/centerofexcellence) présente certaines des réussites qui peuvent être réalisées lorsque notre secteur reçoit le mandat d'innover.

Seul le GC peut assurer le leadership global, inclusif et pancanadien nécessaire pour stimuler l'élaboration de mécanismes d'innovation parallèles partout au pays qui ouvriront la voie à notre croissance propre future et qui mèneront à des progrès réfléchis, stratégiques et coordonnés vers l'électrification. L'établissement d'une culture d'innovation dynamique au Canada est une tâche qui incombe à tout gouvernement fédéral.

RECOMMANDATIONS DE L'ACÉ

Nous vous encourageons à axer les efforts sur quatre secteurs de programme prioritaires :

1. Recapitaliser quatre programmes de financement de RNCan sursollicités.

Les budgets précédents comprenaient une enveloppe de financement initial pour l'avenir énergétique du Canada. Toutefois, la transition vers des sources d'énergie plus propres exigera des investissements soutenus dans les infrastructures et les mécanismes de soutien à l'innovation. Quatre programmes de soutien à l'innovation et à l'infrastructure d'énergie propre prendront fin lorsque leur financement sera épuisé, soit les programmes Réseaux intelligents (100 M\$), Énergies renouvelables émergentes (200 M\$), Démonstrations d'infrastructures pour véhicules électriques (46,1 M\$) et Énergie propre pour les collectivités rurales et communautés éloignées (220 M\$).

RNCan a confirmé que tous ces programmes étaient fortement sursollicités par des propositions de qualité et qu'on s'attend à ce qu'ils produisent les résultats stratégiques escomptés. Il s'agit d'une très bonne nouvelle.

Nous demandons donc que chacun de ces programmes soit recapitalisé et que l'on envisage d'augmenter les affectations de fonds.

2. Allouer des fonds pour une stratégie sur les véhicules à émission zéro.

L'électrification des transports est considérée par les principaux experts et les représentants du gouvernement comme la plus importante occasion d'atteindre les cibles d'émissions de GES du Canada pour 2030 et 2050. Le secteur des transports est responsable d'environ 25 % de l'empreinte carbone de notre pays. Votre gouvernement supervise actuellement l'élaboration d'une stratégie nationale sur les véhicules à émission zéro (VEZ).

Les conseils du Conseil consultatif de la stratégie sur les VEZ étaient clairs. La mise en œuvre de la Stratégie nationale sur les VEZ doit prévoir un soutien accru aux infrastructures publiques, des remises pour les systèmes de recharge à domicile et des fonds pour l'éducation et la sensibilisation du public.

Le Canada ne réussira tout simplement pas à faire fléchir la courbe d'adoption des VE sans investissements publics. *Par conséquent, nous demandons de prévoir le financement d'une stratégie sur les VEZ dans le budget de 2019.*

3. Accroître les investissements dans l'infrastructure énergétique du Nord.

L'accès à une électricité abordable et fiable doit être un droit fondamental pour tous les Canadiens. De plus, les investissements dans le secteur de l'électricité favorisent la croissance économique. La population nordique clairsemée, la diversité économique limitée et le coût de la vie élevé sont autant de facteurs qui exigent des approches uniques et novatrices. Les Canadiens du Nord paient dix fois le coût de leur énergie. Cette situation est injuste et elle doit changer.

L'ACÉ demande au gouvernement :

- *d'élargir le programme ARDEC Nord afin de fournir un financement de démarrage pour appuyer le développement de projets énergétiques;*
- *de recapitaliser le programme de RNCan Énergie propre pour les collectivités rurales et communautés éloignées (220 M\$), comme nous l'avons vu plus haut;*
- *d'augmenter l'enveloppe de 400 millions de dollars du Fonds pour l'énergie dans l'Arctique pour les infrastructures énergétiques.*

4. Affecter des fonds pour l'élaboration d'une stratégie nationale d'électrification dans le budget de 2019.

Pour électrifier notre économie, le Conference Board du Canada estime qu'il faudra investir 1,7 billion de dollars d'ici 2050 dans la production nationale d'électricité.

Compte tenu de l'importance des investissements nécessaires, seul le GC peut assurer le leadership global, inclusif et pancanadien nécessaire pour stimuler l'élaboration de mécanismes d'innovation partout au pays qui habilitent notre croissance propre future et favoriseront la réalisation de progrès stratégiques et coordonnés à l'échelle nationale en matière d'électrification.

Le gouvernement devrait donc élaborer une stratégie nationale d'électrification et affecter les fonds nécessaires à une telle initiative.

En outre, nous proposons que le gouvernement agisse sur deux volets stratégiques généraux :

i. Pour attirer des investissements dans l'énergie propre, le Canada doit garantir un environnement financier concurrentiel.

Le soutien fédéral pour notre transition vers l'énergie propre ne sera pas suffisant. Nous aurons également besoin d'investissements du secteur privé dans des projets d'énergie propre novateurs. À cet égard, divers secteurs canadiens, des secteurs bancaires et de la fabrication jusqu'à l'énergie en passant par les ressources naturelles, unissent leurs voix pour exprimer leurs préoccupations au sujet du climat actuel de l'investissement au Canada.

Ces préoccupations découlent, en partie, d'un fossé grandissant entre les États-Unis, notre principal concurrent en matière d'investissement et, plus particulièrement, de deux fossés de plus en plus importants sur le plan de la concurrence, soit un environnement fiscal moins attrayant au Canada et un processus réglementaire de plus en plus complexe et incertain pour ce qui est de l'approbation des grands projets d'immobilisations au pays. Ce climat est également exacerbé par l'incertitude entourant les négociations de l'ALENA et l'imposition de diverses mesures protectionnistes américaines en matière de commerce.

Sur le plan fiscal, l'an dernier, les États-Unis ont adopté une loi mettant en œuvre diverses dispositions de réforme fiscale. Deux des mesures les plus lourdes de conséquences ont été la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés à 21 %, et la mise en œuvre de la déduction intégrale des dépenses (100 %) pour certains biens admissibles.

Avant ces changements, le taux combiné pondéré d'imposition des sociétés entre le gouvernement fédéral et les États américains s'établissait en moyenne à 39,1 %. Par comparaison, le taux combiné fédéral-provincial moyen est de 26,7 % au Canada. Dans le passé, ces mesures incitaient les entreprises à réaliser des bénéfices au Canada et favorisaient les investissements. Maintenant que le taux américain moyen chute à 26 %, l'ancien avantage fiscal des sociétés au Canada, combiné à l'incertitude économique, est devenu un désavantage.

Ce transfert de capitaux et de bénéfices représente un risque sérieux. En effet, au moment de la rédaction du présent document, les premiers signes indiquent que les investissements au Canada commencent à

ralentir. En mai, Statistique Canada a signalé que le taux d'IED au Canada a chuté de 26 % en 2017, une diminution pour la deuxième année consécutive, a ramené l'IED à son plus bas niveau depuis 2010.

Les déductions pour amortissement accéléré (DPA) du Canada, qui par le passé ont attiré des investissements dans des secteurs ciblés comme l'énergie propre, provoquent une situation semblable. Cependant, avec la réduction du taux d'imposition des sociétés par le gouvernement fédéral et la mise en œuvre d'une déduction complète encore plus attrayante pour divers investissements, le Canada se retrouvera bientôt dans une situation où sa capacité d'attirer des investissements en capital sera grandement réduite.

Par conséquent, afin de promouvoir la compétitivité économique du Canada, le GC devrait envisager comme une priorité immédiate :

- *de réduire les taux d'imposition des sociétés;*
- *d'augmenter les taux de déduction pour amortissement accéléré et le nombre de biens couverts par ces taux;*
- *d'imiter les États-Unis et d'effectuer la transition vers la déductibilité immédiate intégrale de divers investissements en capital.*

ii. Le cadre réglementaire de plus en plus accablant du Canada doit être allégé de toute urgence.

Les récents développements en matière de réglementation fédérale qui alourdissent le fardeau réglementaire du secteur de l'électricité comprennent des règlements sur le climat comme la législation fédérale sur la tarification du carbone, la Norme sur les carburants propres, les règlements sur le charbon et le gaz naturel et les modifications législatives au processus d'approbation des projets proposées dans les projets de loi C-68 (*Loi sur les pêches*) et C-69 (EI, RCE, LPN).

De plus, lorsqu'on tient compte des mesures législatives et réglementaires provinciales et territoriales, ce fardeau devient dangereusement accablant. En effet, il n'y a pas un seul gouvernement qui soit responsable de cette « accumulation des mesures ». Chaque administration ne se préoccupe que de ses intérêts propres.

La situation doit changer. Sous l'égide du gouvernement fédéral, toutes les administrations doivent collaborer plus étroitement afin de rationaliser et de simplifier la surveillance réglementaire globale imposée au secteur privé.

Cette conjoncture survient au moment même où les États-Unis vont dans la direction opposée. En fait, le président Trump a déclaré dans le New York Times que « pour aider à lancer la prochaine phase de la croissance, de la prospérité et de la liberté, je demande à mon cabinet de trouver et d'éliminer tous les règlements désuets, illégaux et excessifs actuellement en vigueur » [traduction].

Ainsi, cette administration a réduit le fardeau réglementaire à un rythme record. Nous ne proposons pas que les règlements soient éliminés de façon aveugle ou idéologique. ***Le GC doit plutôt revoir les règlements inutiles et irréalistes qui freinent notre industrie et rendent les opérations plus coûteuses. Nous exhortons le GC à entreprendre immédiatement un examen du système de réglementation canadien.***

CONCLUSION

En fin de compte, pour atteindre nos objectifs climatiques à court et à long terme, nous devons utiliser l'avantage comparatif de notre pays en matière de production d'électricité propre.

Nous avons besoin d'une stratégie nationale et d'un soutien fédéral pour y arriver de façon responsable, réaliste et coordonnée. À cette fin, nous avons proposé quatre mesures de programme précises et deux propositions stratégiques générales essentielles pour votre prochain budget et pour amorcer immédiatement un examen du système de réglementation canadien.

Ensemble, ces mesures devraient nous aider à progresser vers une croissance propre à un coût moindre pour les Canadiens.

Je vous remercie de votre attention et nous demeurons à votre disposition pour toute aide additionnelle à ce sujet,

A handwritten signature in blue ink that reads "Sergio". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Hon. Sergio Marchi
Président et chef de la direction

EN	FR
CEA SUBMISSION	MÉMOIRE DE L'ACE
2019 PRE-BUDGET CONSULTATIONS	CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2019